

EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DECEMBRE 2016

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises,
M. Pascal ALTENBACH a prêté serment en remplacement de M. Christo IVANOV,
démissionnaire (UDC).

certifié conforme

Le Secrétaire



Pascal Spuhler

Le Président



Rémy Burri